



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Commune de Silly

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Art.L1122-17 – Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Vous êtes invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 18 septembre 2017 à 20h00 en place Communale, 18 7830 Silly.

Le 07/09/2017

Le Directeur général f.f.,
Christophe Huys

Le Président,
P.O. Christian Ledercq

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation des procès-verbaux de la séance précédente

URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2. Suppression du sentier n°43 à la rue d'Horrues à Silly (Ex-Thoricourt) - Approbation
3. Suppression du sentier n°39 situé entre les rues du Bois et de Paris (Bassilly) - Approbation

TRAVAUX

4. PIC 2017/2018 - Entretien de la rue Ville Basse et de la place de Bassilly - Approbation des conditions et du mode de passation

ENVIRONNEMENT

5. Convention avec l'ASBL les petits Riens, collectrice de déchets textiles au moyen de conteneur - Approbation

ENERGIE

6. Eclairage public - Remplacement des sources lumineuses à vapeur de mercure haute pression - Phase 3 - Approbation
7. Eclairage public - Remplacement de sources lumineuses à vapeur de mercure haute pression - Phase 2 - Approbation

FINANCES

8. Vote du principe de certaines dépenses extraordinaires - Choix du mode de passation des marchés
9. Approbation de la Modification budgétaire n°2 de l'exercice 2017
10. Vérification de l'encaisse du Directeur financier au 30 septembre 2017 - Communication
11. Convention de l'ASBL Cittaslow/Slowfood avec la Province de Hainaut concernant le «Food Truck Slow Food et une roulotte culturelle itinérants» pour 2017 et 2018 - Approbation

CULTES

12. Fabrique d'église de Bassilly : Budget 2018 - Approbation
13. Fabrique d'église de Fouleng : Budget 2018 - Approbation
14. Fabrique d'Eglise de Gondregnies : Budget 2018 - Approbation
15. Fabrique d'église de Graty : Budget 2018 - Approbation
16. Fabrique d'église de Hellebecq : Budget 2018 - Approbation
17. Fabrique d'église de Hoves : Budget 2018 - Approbation
18. Fabrique d'église de Hoves : Modification budgétaire n°1/2017 - Approbation
19. Fabrique d'église de Silly : Budget 2018 - Approbation
20. Fabrique d'église de Thoricourt : Budget 2018 - Approbation
21. Eglise protestante Enghien/Silly : Budget 2018 - Avis

HUIS-CLOS

PERSONNEL COMMUNAL

22. Mise en disponibilité d'un membre du personnel communal - Révision de situation - Reconnaissance d'une maladie grave et de longue durée

PERSONNEL ENSEIGNANT

23. Réaffectation à titre temporaire d'un instituteur primaire, à raison de 5 périodes par semaine, avec effet au 1er septembre 2017
24. Réaffectation à titre temporaire, à raison de 13 périodes par semaine, avec effet au 1er septembre 2017
25. Mise en disponibilité totale d'un maître de seconde langue à titre définitif
26. Mise en disponibilité totale d'une institutrice maternelle à titre définitif
27. Mise en perte partielle de charge d'un maître de psychomotricité, à raison de 3 périodes par semaine, à partir du 1er septembre 2017
28. Mise en perte partielle d'un instituteur primaire à titre définitif, à raison de 5 périodes par semaine, à partir du 1er septembre 2017
29. Disponibilité pour convenance personnelle d'un directeur d'école précédant la pension de retraite - Type I - à la date du 1er septembre 2017
30. Interruption partielle de la carrière professionnelle à raison d'un 1/2 temps
31. Nomination à titre définitif en qualité de directrice d'école
32. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 14 juin 2017, concernant la désignation d'une institutrice maternelle
33. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 14 juin 2017, concernant la désignation d'une institutrice maternelle
34. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 7 juin 2017, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle
35. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 7 juin 2017, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle
36. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 7 juin 2017, concernant la prolongation de la désignation d'une directrice sans classe
37. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 7 juin 2017, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice primaire
38. Détachement, en application du décret du 12 juillet 1990, d'un maître de religion catholique
39. Mise à la pension de retraite d'un directeur d'école à la date du 1er juillet 2017